

Betty, Djamil, Sylvie et les autres : parcours précaires en société d'abondance

Insécurité sociale et stratégies d'adaptation chez les bénéficiaires de l'aide matérielle

En 2022, l'INSEE estimait que 14 % de la population se trouvait en situation de privation matérielle et sociale soit le taux le plus haut observé depuis 2013¹. En 2021 déjà, l'Agence du Don en Nature pointait qu'**1 Français sur 6 était victime de la précarité matérielle**. Les différentes tendances inflationnistes des dernières années, que ce soit au niveau des prix de l'énergie ou des biens de consommation, ont continué à fragiliser des milliers de ménages français pour qui l'acte de consommer est devenu source d'inquiétudes quotidiennes.

La définition commune de la précarité matérielle émane de l'avis adopté par le Conseil économique et social de 1987, elle-même basée sur le rapport de Joseph Wresinski, fondateur d'ATD-Quart Monde qui la décrit comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux" (Wresinski, 1987). La précarité matérielle a donc pour base l'existence de privations de biens et services auxquels les individus n'accèdent pas faute de revenus suffisants mais cette dernière ne peut être réduite à la seule « dimension » de privation de produits et de services de consommation. Elle a également de forts impacts psychologiques et génère **un sentiment "d'insécurité sociale"**².

L'enquête réalisée par l'Agence du Don en Nature et le CREDOC a vocation à illustrer ce sentiment d'insécurité sociale en s'intéressant de manière qualitative aux parcours des personnes accompagnées au sein d'épicerie sociale et solidaires. Cette étude s'inscrit plus globalement dans **l'initiative de recherche « Justice Sociale et Sobriété Matérielle »**, cogérée par l'Agence du Don en Nature, l'Université Dauphine et l'ADEME, dont la vocation est de **produire des connaissances sur la consommation responsable solidaire et questionner la place du don dans l'inclusion des personnes précaires au sein de la transition écologique**.

On estime qu'environ 3 millions de personnes ont recours à un dispositif d'aide alimentaire et matérielle en France³. Les épicerie sociale et solidaires prennent la forme de commerces de proximité avec des rayons en libre-service. Les bénéficiaires, orientés par les travailleurs sociaux et sélectionnés par des critères de ressources, peuvent ainsi y réaliser leurs achats de manière régulière, pendant une durée d'accès défini. Grâce au don et aux circuits d'approvisionnement solidaires, ces lieux de distributions cèdent des denrées entre 5 et 20 % de leur prix d'achat. Cette aide alimentaire et matérielle est couplée à un accompagnement social afin de travailler sur des problématiques précises : tenue du budget familial, ateliers culinaires, emploi, surendettement... **Au-delà de la distribution de produits, ces associations sont de véritables lieux d'accueil et d'échange pour celles et ceux qui en deviennent bénéficiaires**.

Différents entretiens ont pu être menés avec des personnes accompagnées par ces structures afin de comprendre les conséquences des privations sur leur quotidien, leurs stratégies de consommation ainsi que leurs visions sur la consommation responsable.

Une vie de sacrifices et de bricolages

¹ INSEE « La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022 », 2023

² Fondation Jean Jaurès/Agence du Don en Nature « Les Français face à la précarité matérielle », 2021

³ INSEE « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », 2022

Les entretiens réalisés mettent en avant **des ruptures biographiques chez les personnes accompagnées par les épiceries sociales**. Maladie, retraite, exil mais aussi rupture amoureuse sont autant de raisons qui ont amené à une fragilisation de leur situation les poussant à solliciter une aide associative. Invalides, retraités ou en difficulté d'insertion professionnelle depuis plusieurs années, les bénéficiaires envisagent difficilement leur avenir et ont souvent été orientés au sein de ces associations pour la durabilité de l'aide qu'elles apportent. **Le filet social français apparaît donc comme insuffisant** pour permettre à ces personnes de vivre décemment et de se réinsérer au sein de la société.

Leurs ressources sont souvent minimes et issues des prestations sociales : RSA, complément santé solidaire, allocation handicapé... Suite au durcissement progressif des accès aux droits, les bénéficiaires sont régulièrement confrontés à des **difficultés d'obtention de ces aides**, entraînant une insécurité sur la gestion de leurs budgets.

Un réaménagement des modes de consommation

Si l'inflation a touché l'ensemble de la population, elle a eu des conséquences différentes sur les groupes sociaux français. Alors que 49 % des ménages à hauts revenus déclarent avoir dû faire des sacrifices sur leur consommation, cette proportion monte à 80 % pour les ménages à bas revenus⁴, créant un sentiment de vulnérabilité plus élevé.

Les restrictions à la consommation s'observent à tous les niveaux à tous les niveaux : loisirs, sorties et voyages en premier lieu mais aussi l'alimentation, perçue comme une variable d'ajustement du budget. Ce sacrifice des « petits plaisirs » et des postes plus essentiels induit une **fragilisation de l'identité individuelle** qui a un impact sur la sociabilisation des ménages : **20 % des Français se déclaraient en incapacité de participer à des événements de la vie sociale du fait de leur pouvoir d'achat restreint**⁵. Les bénéficiaires font aussi état lors des entretiens d'un fort sentiment de honte face à leur dépendance envers le circuit de l'aide matérielle. Loin des idées reçues, **la figure de l'« assisté » est érigée en repoussoir**, les bénéficiaires ayant conscience des stigmates associées aux personnes inactives et tâchant de s'en prémunir à travers des discours faisant la promotion de la valeur travail et de la méritocratie.

Ces difficultés poussent les ménages à diversifier leurs stratégies de consommation en étant dans une recherche permanente des promotions et de l'offre la plus avantageuse, **transformant ainsi la consommation en un stress quotidien**. Comme 9 % des Français déclarant avoir augmenté leur consommation de marques distributeurs⁶, ils se détournent des commerces traditionnels devenus trop chers et privilégient les produits proposés par les enseignes hard-discount.

Ces arbitrages à la consommation **touchent plus particulièrement les familles monoparentales** pour qui les dépenses incompressibles liés aux enfants occupent 13 % de leur budget (contre 8 % chez les couples)⁷. Ce sont aussi les ménages chez qui on observe des restrictions plus importantes, notamment dans le but de répondre aux besoins primaires et secondaires de leurs enfants.

Ce sacrifice des "marques" peut être vécu difficilement : derrière les marques, se cachent des valeurs et des symboles, sur lesquels se fonde l'identité personnelle. Les marques sont associées à des souvenirs, des émotions, peuvent donner le sentiment d'appartenance à une communauté ou une

⁴ CREDOC « Tendances de consommation », 2022

⁵ Fondation Jean Jaurès/Agence du Don en Nature « Les Français face à la précarité matérielle », 2021

⁶ ADEME/Obsoco « Baromètre Sobriétés et modes de vie : Pratiques, représentations et aspirations des Français en matière de sobriété », 2024

⁷ BELLAMY Vanessa « L'impact des enfants sur les budgets des ménages. Les familles monoparentales fragilisées », Informations sociales, n° 137, p. 46-52, 2007.

classe sociale⁸. En ce sens, les produits proposés au sein des épiceries sociales apportent une diversité au sein du panier de consommation des bénéficiaires. Les bénéficiaires y découvrent des marques et des produits qu'ils n'avaient jamais consommé auparavant.

Le pouvoir d'achat restreint des bénéficiaires a de forts impacts psychologiques sur leur perception de l'avenir : **toute dépense imprévue est vue comme une menace qui pourrait mettre en péril leur équilibre financier**. L'anticipation à laquelle ils sont contraints prend la forme de petites dépenses du quotidien visant à éviter les grosses dépenses soudaines.

Des profils et des niveaux de dépendance différents

Les entretiens réalisés permettent de mettre en valeur 4 trajectoires différentes menant à l'aide matérielle. Elles sont ici présentées de la plus à la moins vulnérable :

- **Le bénéficiaire « régulier »** : parmi les 4 profils, ce sont les individus les plus vulnérables. Souvent issus d'une famille ayant elle-même bénéficié d'une aide, ils ne se sont jamais complètement extraits de la situation de précarité dans laquelle ils ont grandi, incarnant ainsi un cas de « précarité héritée »⁹. L'aide de l'épicerie est ici essentielle pour leur permettre de subvenir à leurs besoins primaires.
- **Le bénéficiaire « de derniers recours »** : invalides, retraités ou malades, ces profils sont sans perspective d'accroissement de leurs revenus ni d'amélioration de leur situation. Tout en ayant travaillé auparavant, ils éprouvent un fort sentiment de déclassement à la suite de la dégradation de leurs conditions de vie. Le recours à l'aide matérielle est donc difficilement vécu et sollicité en dernier recours.
- **Le bénéficiaire « en transition »** : si ces profils ont sollicité une aide lors d'une situation personnelle très dégradée, le soutien de l'association leur a permis d'éviter de tomber dans une spirale de précarité. Bénéficiaires ponctuels, les distributions auxquelles ils participent constituent désormais un filet de secours sans les mettre dans une situation de dépendance par rapport à l'épicerie.
- **Le bénéficiaire « de passage »** : dans la plupart des cas détenteurs d'un statut de réfugié politique, ces personnes sont aujourd'hui confrontées à des difficultés d'insertion professionnelle mais des perspectives d'évolution rapide se dessinent. Le recours à l'aide matérielle est vécu comme un tremplin qui leur permettra de rebondir.

Une sobriété morale et contrainte

L'environnement fait désormais partie des préoccupations principales des Français¹⁰, au même titre que la santé, la sécurité ou l'emploi. Les personnes accompagnées par les épiceries n'y dérogent pas : elles font toutes part d'un sentiment de responsabilité individuelle et la mise en place de pratiques responsables, notamment par le tri de déchets. Elles regrettent néanmoins **une stigmatisation des citoyens les plus vulnérables et un manque d'action collective** impliquant les acteurs privés et les institutions publiques. 91 % des bénéficiaires d'associations déclarent que les politiques environnementales ne sont pas pensées pour eux, entraînant **un fort sentiment d'injustice face aux**

⁸ LORCA Raphaël et HEILBRUNN Benoît « Marques, imaginaires de consommation, quels enjeux ? » Fondation Jean Jaurès, septembre 2023. U

⁹ ORABITO Léa et PEUGNY Camille « Les chemins de la précarité », dans Céline Braconnier et Nonna Mayer (dir.), Les inaudibles. Sociologie politique des précaires, 2015, p.51-78

¹⁰ ADEME/Greenflex « 15^e baromètre de la consommation responsable 2022 », 2022

efforts demandés¹¹ alors qu'ils sont les premiers à rencontrer des difficultés d'accès à la consommation.

Si la question environnementale préoccupe, **la notion de sobriété est souvent mal comprise par les bénéficiaires**. Souvent entendue sous l'angle énergétique, le sujet de la sobriété matérielle et de la consommation responsable rencontre peu d'écho chez des individus constamment impactés par les privations. Ils sont 62 % à estimer que leurs modes de vie est respectueux de l'environnement du fait de leur situation de privation¹².

Ces situations de privation entraînent les bénéficiaires à développer **des pratiques « sobres » subies qui ne sont pas conscientisées comme telles** sous l'effet de leurs contraintes budgétaires. Ils ont ainsi déjà appris au quotidien à questionner chacun de leurs achats pour s'en tenir aux biens qu'ils jugent nécessaires.

L'accès à une consommation responsable est vu comme difficile, voir impossible, du fait de 2 barrières. La première a évidemment trait au prix. Dans l'imaginaire et la pratique d'une grande majorité des bénéficiaires, les produits bios et éco-certifiés sont plus chers que ceux qui ne le sont pas. Dans la composition de leur panier, ils ne veillent qu'à une chose : ne pas dépasser leur budget. Les produits "verts" sont donc proscrits. La deuxième est d'ordre symbolique. On observe **un manque de confiance sur la composition** des produits labellisés, notamment dû à **une offre peu lisible de la part des industriels**. La seconde main est quant à elle stigmatisée car vue comme peu sanitaire et reflétant une « sous offre » pour des personnes dans l'incapacité d'accéder à des produits neufs. Néanmoins, **les bénéficiaires rencontrés développent d'autres modes d'engagement par rapport à l'environnement**, inspiré par des valeurs familiales et religieuses autour de la solidarité et la lutte contre le gaspillage. De plus, l'environnement est souvent également abordé à travers le prisme de la santé, la maladie d'un membre de la famille conduisant à une priorisation des produits à la composition plus vertueuse, notamment pour l'hygiène et l'entretien de la maison.

Les épiceries sociales présentent dans ce contexte un rôle particulièrement central. Elles sont un lieu qui permet de **développer+ des actions de sensibilisation autour de l'environnement** (ateliers tri, DIY, jardins partagés...) mais aussi de **proposer dans certains cas une offre de produits responsables**, issus du don ou des collectes en magasins, qui seraient autrement inaccessibles pour leurs publics.

Renforcer le rôle des associations d'aide dans le cadre de la transition écologique

Face à l'augmentation de la précarité matérielle parmi nos concitoyens, il est crucial de questionner les moyens accordés aux associations de solidarité. Alors que 2 à 4 millions de personnes dépendent déjà d'une aide alimentaire et matérielle, le secteur associatif fait état depuis plusieurs années d'une augmentation constante de leur file active. En parallèle elles voient **leurs ressources diminuer, notamment au niveau de l'approvisionnement en produits**.

Les lois Garrot et AGECE, portant respectivement sur les invendus alimentaires et non-alimentaires, ont introduit davantage d'incitations réglementaires en interdisant la destruction et en priorisant le don comme solution de traitement. En responsabilisant davantage les entreprises sur la gestion de leurs stocks, **ces lois ont aussi diminué le volume des produits proposés aux associations**.

Afin de compenser cette baisse, le secteur associatif et les institutions publiques doivent chercher à actionner d'autres leviers. Le FSE +, outil de lutte pour la précarité alimentaire, pourrait par exemple

¹¹ Agence du Don en Nature « Précarité matérielle et consommation », 2022

¹² Agence du Don en Nature « Précarité matérielle et consommation », 2022

aussi être une dotation utilisée afin d'approvisionner les associations de solidarité en biens matériels. Les pouvoirs publics ont aussi un rôle à jouer dans l'investissement des entreprises. Le Ministère des Solidarités soutient ainsi l'Agence du Don en Nature depuis 2021 en subventionnant l'achat de protections hygiéniques et couches made in France, poussant les producteurs à donner une partie des volumes achetés.